

## L'AFFAIRE DE GLOZEL

---

Nos lecteurs n'ont pas manqué d'observer que *L'Anthropologie* s'est montrée jusqu'ici plus que réservée sur les fameuses « découvertes » de Glozel. Notre revue s'est contentée de publier trois rapports d'un caractère objectif : l'un de M. Breuil (*L'A.*, XXXVI, p. 543), les deux autres de M. Vayson de Pradenne (*Ibid.*, XXXVII, p. 442).

Cette attitude est facile à expliquer.

Dès leur début, ou plutôt dès les premières publications de MM. le docteur Morlet et Fradin, les trouvailles de Glozel se sont présentées avec un caractère insolite, disparate, de nature à faire « ouvrir l'œil » aux préhistoriens avisés et à les inciter à une sage prudence. Or, au lieu de prendre le temps de la réflexion et surtout de se livrer d'abord à la critique préalable du gisement et des objets, on s'est lancé tout de suite dans les explications, c'est-à-dire dans les théories : on s'est « emballé » trop tôt.

L'exemple est parti de haut. Plusieurs membres de l'Académie des Inscriptions ont vivement discuté les thèses les plus opposées. Pour M. Salomon Reinach, les découvertes du docteur Morlet sont admirables, d'une importance capitale, car elles bouleversent nos idées sur deux grandes questions, la chronologie de l'âge du Renne et l'origine de l'écriture. Glozel est du vieux Néolithique et d'un Néolithique jusqu'ici inconnu. Pour M. Camille Jullian, il s'agit simplement d'une station gallo-romaine. Le caractère hétéroclite des trouvailles s'explique tout naturellement par l'hypothèse d'une boutique de sorcière, d'une *officina feralis* avec son attirail d'objets de toutes époques. Les inscriptions des tablettes sont des formules magiques en cursive latine dont il fournit la traduction.

La presse s'empara de ces discussions académiques, pour les porter à la connaissance du grand public. En même temps, certains doutes, émis dès la première heure, sur la valeur des trouvailles elles-mêmes, prirent de la consistance. On entrevoyait des « obscurités », des « éléments de mystère » dont on devait se préoccuper. Bientôt, la redoutable question de l'authenticité du gisement et des objets de Glozel se posa avec d'autant plus de force qu'elle donna lieu, dans les revues et les journaux quotidiens, à une foule d'articles de toutes sortes et de toutes qualités. Comme il arrive souvent, les plus ardents, parmi les auteurs de ces productions journalistiques, furent les moins compétents ou les plus mal informés.

J'hésitais d'autant plus à mêler *L'Anthropologie* à ce débat mal engagé que je ne possédais qu'une connaissance tout à fait insuffisante des faits de la controverse. J'avais eu le plaisir de recevoir en 1925 la visite du docteur Morlet, de lui donner quelques rensei-

143389

gnements sur les écritures préhistoriques, de lui communiquer les « Cretan pictographs » d'Arthur Evans et de lui conseiller de travailler sans précipitation. A ce moment, je n'avais pas la moindre raison de soupçonner l'authenticité des objets qu'il me montrait ; d'ailleurs, n'étant pas de ma spécialité, ils n'avaient pour moi qu'une importance secondaire.

Lorsqu'un peu plus tard je connus, par la publication du deuxième fascicule du docteur Morlet, la gravure sur galet d'un Renne marchant, avec inscription, c'est-à-dire le document qui permettait à M. Salomon Reinach de rajeunir formidablement la fin de l'âge du Renne dans nos pays, je fus bien plus directement intéressé. Le docteur Morlet voulut bien m'apporter cette pièce au Muséum, au printemps de 1926. Je pus faire sur elle les constatations rapportées plus loin et d'où il résultait que la gravure est fautive, c'est-à-dire de fabrication récente. Je le déclarai nettement au docteur Morlet, en l'engageant à redoubler de prudence. Je ne crus pas devoir publier mon observation à cette époque pour des raisons faciles à comprendre, et notamment parce que je voulais laisser le soin et le temps au docteur Morlet, dûment prévenu, de se rectifier lui-même ou tout au moins de redoubler de prudence. Mais j'en fis part aux personnes déjà engagées dans les discussions, ainsi qu'aux travailleurs de mon laboratoire. J'en informai notamment M. Breuil avant son départ pour Glozel ; on a pu voir, par le compte rendu de son voyage au fameux gisement, que cette sorte d'avertissement n'eut aucune influence sur l'esprit de mon savant confrère.

Cependant, les discussions continuaient, alimentées bientôt par les rapports des nombreux visiteurs de Glozel. Le gisement fut étudié et même fouillé, sous la conduite de MM. Morlet et Fradin, par divers archéologues, classiques ou préhistoriens et par quelques géologues. Parmi ces derniers, il convient de citer MM. Depéret et Viennot, qui firent ainsi leur noviciat en préhistoire, sur un terrain d'ailleurs particulièrement difficile et plein d'embûches. Leur opinion fut des plus catégoriques : le gisement est parfaitement en place, non remanié. Le paléontologiste M. Depéret, gêné par le Renne gravé, le baptisait : Elan. Tout le reste allait bien. « La découverte de Glozel, disait-il le 11 octobre 1926, à l'Académie des Sciences, est l'une des plus importantes qui aient été faites depuis longtemps dans la préhistoire française et dans nos connaissances sur le développement intellectuel de l'humanité. » Glozel était dès lors glorifié au sein des deux sections *a priori* les plus compétentes de l'Institut de France.

De telles adhésions et de tels éloges, venant d'« illustres » académiciens, étaient bien de nature non seulement à rassurer le docteur Morlet, mais encore à l'encourager dans sa lutte contre les sceptiques à notoriété moins grande, et qui prirent bientôt à ses yeux figures d'ennemis.

Mais les dissidents ne se tinrent pas pour battus. L'offensive reprit de plus belle. Le signal fut donné par notre collaborateur M. Vayson de Pradenne, qui publia d'abord les deux rapports qu'on a pu lire

dans notre Revue (t. XXXVII, p. 442) et aussi une notice plus complète intitulée : « La Chronologie de Glozel », parue dans le *Bulletin de la Société préhistorique française* (n° 9, septembre 1927). Ces trois mémoires frappèrent les lecteurs par leur clarté, leur précision, leur objectivité. L'auteur accumulait avec talent les arguments contre l'authenticité du gisement et des trouvailles ; il n'accusait d'ailleurs que l'« Esprit de Glozel ».

L'Académie des Inscriptions s'émut à la suite de cette intervention. La question fut remise sur le tapis le 16 septembre 1927, en comité secret. Dans cette séance, M. Dussaud, traitant la question du point de vue épigraphique, exprimait les raisons qui lui faisaient estimer fausses les tablettes de Glozel. Le mois suivant, il publiait chez Colin une plaquette intitulée : « Autour des inscriptions de Glozel », et où il développait ses arguments.

Les polémiques redoublèrent de vivacité, de violence, allant même parfois jusqu'à l'injure. Elles firent un tel bruit que l'autorité gouvernementale commença à s'émouvoir. Le Ministre de l'Instruction publique prit alors la décision d'ouvrir une instance en classement pour le gisement de Glozel et pour les objets en provenant. Les travaux de fouilles ne pourraient dorénavant être poursuivis que sous la surveillance d'un délégué de l'administration. Ce délégué était M. Peyrony, conservateur du Musée des Eyzies. Il devait, avec la collaboration de M. Champion, chef technique de l'atelier du Musée de Saint-Germain, procéder à l'inventaire de tous les objets déjà recueillis.

A peu près en même temps, un Congrès d'Anthropologie, réuni à Amsterdam, émit le vœu qu'une commission internationale, composée de préhistoriens n'ayant pas encore pris part aux controverses, fût chargée d'étudier le gisement et d'y faire des fouilles. Furent désignés pour faire partie de cette commission : trois Français, MM. Peyrony, Favret et Forrer ; un Belge, M. Hamal-Nandrin ; une Anglaise, Miss Garrod ; un Suisse, M. Pittard ; un Espagnol, M. Bosch-Gimpera ; un Tchéco-Slovaque, M. Absolon.

M. le docteur Morlet fit savoir qu'« il acceptait sans réserve la commission internationale proposée..., qui offre seule des garanties d'objectivité ».

La commission a fonctionné sur place dans la première quinzaine de novembre. Puis elle s'est recueillie pour la rédaction d'un rapport dont la publication est, paraît-il, imminente et dont j'espère pouvoir donner ici les conclusions avant le tirage de ce numéro de *L'Anthropologie*.

En attendant, il m'a paru utile de reproduire ici, pour faire preuve d'impartialité et à l'usage surtout de nos lecteurs de l'étranger, les « déclarations » des « Glozéliens » et des « Antiglozéliens » les plus qualifiés ou les plus représentatifs. J'emprunte ces déclarations à la série publiée par les soins de M. Jean Lefranc dans les numéros du journal *Le Temps*, du 13 novembre au 9 décembre 1927.

La première, de M. Salomon REINACH, est intitulée :

« De Bello Glozelico »

Le peu de nouvelles certaines que nous ayons — car les membres de la commission internationale ont donné un louable exemple de discrétion — permettent d'affirmer d'ores et déjà que ladite commission n'a trouvé aucune trace de fraude ni de truquage à Glozel, mais qu'elle a rencontré en fouillant, dans des conditions qui excluent toute supercherie, des spécimens de presque toutes les séries dont le docteur Morlet et son jeune auxiliaire E. Fradin ont recueilli, depuis 1926, de si nombreux exemplaires. Une éclatante réparation est donc due au docteur Morlet qui, pour avoir entrepris les fouilles à ses frais, pour avoir sauvé un gisement archéologique de la plus haute valeur, pour avoir publié au fur et à mesure — et non comme tels savants célèbres dix ans après — ses découvertes, pour s'être montré accueillant envers tous ceux qui voulaient, sans arrière-pensée, assister à ses fouilles, s'est vu traiter de faussaire, de mystificateur, accuser de bluff et de charlatanisme, en un mot basement insulter par des personnes qui n'avaient rien vu ou n'avaient pas voulu ouvrir les yeux. J'ai recueilli au passage toutes ces manifestations, souvent discourtoises, d'un scepticisme systématique et je compte les publier un jour comme un curieux épisode de l'histoire des recherches archéologiques sur notre sol.

Ce n'est pas le premier, bien qu'il ait été le plus bruyant. Quand Boucher de Perthes, vers le milieu du siècle, découvrait la civilisation de Saint-Acheul, l'homme quaternaire contemporain du mammouth, les géologues de l'Académie des sciences se moquèrent de lui; il fallut, en 1859, la réunion à Abbeville d'une commission internationale — déjà ! — composée de savants anglais et français dont j'ai encore connu quelques-uns, pour que la grande découverte de Boucher de Perthes ne fût pas ensevelie avec lui.

Quand Lartet et Christy, depuis 1864, révélèrent au monde l'existence d'un art quaternaire dans le Périgord, de sculptures et de gravures en partie admirables, dues à l'homme contemporain du mammouth et du renne, Adrien de Longpérier en France, Lindenschmidt en Allemagne, et bien d'autres ailleurs, hochèrent la tête et crièrent au faux. J'ai encore connu, en 1886, le vieux Lindenschmidt, directeur du musée de Mayence; bien que les trouvailles se fussent multipliées, il n'en voulait pas accepter une seule et arguait de l'existence de deux faux ridicules, pour mettre tout dans le même sac.

Même histoire en 1874, lorsque l'Espagnol Sautuola, ou plutôt sa petite fille, découvrit d'étonnantes peintures quaternaires sur les parois de la grotte d'Altamira, près de Santander. G. de Mortillet, sans y aller voir, les déclara fausses; sauf en Espagne, personne n'y crut, et il fallut plus de vingt ans, marqués par des découvertes analogues faites en France, pour que l'authenticité de ces œuvres de premier ordre fût reconnue.

Lorsque Piette, à la fin du siècle, découvrit les galets peints du Mas-d'Azil, avec d'incontestables rudiments d'une écriture — lorsque je publiai la statuette aurignacienne d'une grotte de Grimaldi — lorsque les fils Bégouen constatèrent l'existence, au fond d'une caverne de l'Ariège, d'un groupe merveilleux de deux bisons en ronde-bosse — mêmes dénégations, mêmes criaileries. On prête à un préhistorien connu cette spirituelle et injuste boutade : « Les bergers d'Altamira ne peignent pas mal, mais les fils Bégouen modèlent mieux. »

Ce scepticisme a bien des causes, légitimes ou non. Parmi les causes légitimes, il y a la méfiance à l'égard des faussaires. Ceux-ci ne manquent pas et sont de plus en plus habiles, mais tous copient ou compilent; ils n'inventent pas, et si, par hasard, ils inventent, ce qui est très rare, ils produisent des choses si grotesques qu'elles ne peuvent tromper personne, comme les inscriptions sanscrites sur os quaternaires du pharmacien Meillet (1864). Il y a encore la crainte de se compromettre par la crédulité, comme

si l'on ne se compromettait pas tout autant par le scepticisme ! Mais il y a encore, parmi les raisons moins excusables, l'horreur du nouveau, qui va à l'encontre de ce qu'on enseigne, et quelquefois — pourquoi le taire ? — la jalousie. Celle-ci se manifeste volontiers, dans certains groupes, à l'égard de ceux qu'on nomme aux courses les *outsiders*, les savants sans diplômes ni chaires, qui n'ont pas le droit d'avoir plus d'esprit ou de chance que les savants prébendés. Il se trouve justement que les chercheurs qui ont constitué, puis immensément enrichi la science des origines de l'humanité — Boucher de Perthes, Lartet, Sautuola, Piette — n'étaient pas des archéologues de profession, et Lartet, qui était géologue et paléontologiste, ne put exécuter ses fouilles mémorables dans le Périgord qu'avec le concours d'un riche chapelier anglais, Henry Christy.

Le docteur Morlet a rejoint cette phalange d'heureux amateurs et conservera parmi eux un très haut rang, car il ne s'est pas contenté de découvrir; il a vu clair du premier coup et n'a pas eu besoin de gens du métier pour le mettre dans la bonne voie. *Inde iraw!*

Qu'enseignent, au rebours des doctrines courantes, les fouilles du gisement néolithique ancien de Glozel ? Cela peut s'indiquer brièvement :

1° Alors qu'on admettait que la civilisation quaternaire de la Madeleine était morte avec le dernier renne, tuée par l'adoucissement du climat, les fouilles ont montré que, sur les contreforts du Plateau central, le renne a survécu quelque temps et la civilisation avec lui.

2° Alors que la coexistence du renne et de la céramique passait pour impossible, les fouilles ont montré que les débuts de la céramique, dans cette région, sont contemporains des derniers rennes.

3° Alors que l'on croyait que l'art de la gravure sur pierre et sur os était mort avant l'époque néolithique, on l'y trouve encore, bien que dégénéré, avec les premiers vases, les premières haches mal polies.

4° Alors que l'on croyait que l'imitation des formes humaines en terre cuite ne paraissait pas en Gaule avant l'an mille, on l'y constate au moins vingt siècles plus tôt, sous l'aspect d'idoles aux deux sexes qui n'ont de similaires nulle part ailleurs et de vases à visages dont des exemplaires très perfectionnés, *beaucoup plus tardifs*, apparaissent en Troade et dans l'Allemagne du Nord.

5° Alors — et voici la grande nouveauté — qu'on faisait venir de l'Orient méditerranéen après l'an mille les rudiments d'écritures linéaires en Gaule et en Espagne, les fouilles ont prouvé que, sur le point exploré, l'écriture linéaire sur terre cuite et sur pierre, sans aucun vestige d'emploi du métal, était déjà très développée vers 3000 à 4000 avant notre ère. Les tablettes de Glozel, dont l'une contient plus de cent caractères, sont contemporaines des plus anciennes inscriptions d'Égypte et de Chaldée, sinon plus vieilles, et ne leur doivent absolument rien. En revanche, les cent vingt ou cent trente signes de cette écriture comprennent, à côté de beaucoup qui sont tout nouveaux, presque tous ceux des écritures ibériques, phéniciennes, grecques, italiques, etc. (Cet *etc.* est indispensable, car il faut penser aussi aux écritures de Libye, de Chypre, de Crète, peut-être même du nord de l'Europe.) Force est donc de se demander si l'alphabet dans lequel j'écris ces lignes ne serait pas d'origine occidentale, hispano-gauloise, et non orientale, c'est-à-dire syro-phénicienne.

Bien que ces conclusions étonnent et scandalisent, elles ont été en partie prévues, sur de faibles indices, par des hommes que les savants en *us* qualifiaient d'amateurs téméraires, à savoir Estacio de la Vega et Riccardo Severo au Portugal (1891, 1904), Piette en France (1896), Wilke en Allemagne (1912). Piette, surtout, s'autorisant des signes graphiques découverts par lui au Mas-d'Azil et de ceux — bien rares — qu'on avait remarqués depuis Lartet (1865) sur des objets quaternaires, avait pressenti avec un véritable génie divinatoire que les Phéniciens furent les classificateurs, les abrégiateurs, les propagateurs, mais non les créateurs de l'alphabet, qu'ils surent extraire, pour les besoins de leur commerce, de l'ensemble confus des écritures linéaires nées dans l'ouest méditerranéen, les vingt-deux signes qui

ont fait une si grande fortune. Ces écritures descendent, par voie de développement, des rudiments de l'art d'écrire à l'âge du renne. Cette magnifique civilisation du Périgord et des Pyrénées a pu être étouffée, en Gaule et en Espagne, par des invasions venues du nord, mais ses conquêtes essentielles se sont conservées près de la grande mer intérieure, ont voyagé vers l'est et ont été rendues bien plus tard à nos rivages par les marins phéniciens et grecs. L'histoire connaît de ces chocs en retour.

Il résulte encore de ce qui vient d'être exposé une conclusion contraire aux idées reçues : la civilisation de l'âge du renne en Gaule n'appartient pas au huitième ou au dixième millénaire avant notre ère, mais à une époque bien plus récente, puisqu'on en discerne si nettement les survivances au début du néolithique (vers 4000). A Glozel, où il y a des vases de terre, non de cuir (*sic*), la civilisation est déjà, en partie du moins, sédentaire, et cela concorde avec la chronologie babylonienne, conservée par la *Genèse*, qui place entre 4000 et 5000 l'origine de la civilisation, passant peu à peu du nomadisme à la fixité.

Résultats grandioses ! Chapitres nouveaux de l'histoire ! Qui ne voudrait avoir été insulté et honni comme le docteur Morlet pour les avoir écrits ou du moins suggérés par ses découvertes ? L'immortalité s'est souvent achetée plus cher.

SALOMON REINACH.

(*Le Temps* du 13 nov. 1927.)

### Déclarations de M. René Dussaud

En ce moment, le mieux serait d'attendre la publication des travaux de la commission internationale, qui vient de quitter Glozel, et dont les conclusions réservent peut-être des surprises au public qui a lu les manchettes sensationnelles des journaux et entendu les appels indiscrets de la T. S. F. Je ne puis cependant résister aux aimables sollicitations du *Temps*.

D'ailleurs, comme la commission internationale ne compte aucun épigraphiste, j'ai toute liberté pour me mouvoir sur le terrain des écritures où je voudrais me cantonner. Je connais le texte de la réponse qui sera faite dans le *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> décembre aux déductions épigraphiques de ma brochure *Autour des inscriptions de Glozel*. Cette réponse n'apportera que plus de précision à ma thèse que les caractères phéniciens de Glozel, tirés des vingt et une premières tablettes, ont été empruntés à l'alphabet phénicien récent, du type d'Eshmounazar (cinquième siècle avant Jésus-Christ), que certains caractères archaïques ne sont apparus que postérieurement et qu'enfin, lorsque l'écriture phénicienne du treizième siècle avant notre ère a été connue de l'éditeur des tablettes, le numérotage des signes glozéliens a été bouleversé et l'on a affirmé que l'écriture glozélienne était encore plus voisine de l'alphabet d'Ahiram (treizième siècle) que de l'alphabet d'Eshmounazar. Or, sur ce dernier point notamment, la réponse en question est inopérante.

Ma démonstration touchant la fausseté des tablettes glozéliennes reste donc entière; elle est même renforcée par la précieuse adhésion de presque tous les épigraphistes français. Je ne citerai, car elle les résume toutes, que l'opinion d'un éminent spécialiste au savoir aussi profond qu'étendu, M. Isidore Lévy, professeur à l'École des hautes études (Sorbonne): « Démonstration décisive, la cause est entendue. »

Le public qui, contrairement à l'avis de certains augures, garde par-dessus tout le goût des choses de l'esprit, se demande comment d'autres savants professent une opinion contraire. Cela tient uniquement, dans le cas présent, à une différence de méthode.

Une école, celle de l'esprit géométrique, accepte pour authentique ce qu'elle ramasse dans la terre et, quel que soit l'objet trouvé, elle généralise au point d'admettre pour indiscutables, sans examen, les 3.500 pièces qu'on

lui présente. Une telle prétention ne se comprendrait que si les fouilles avaient été conduites, dès le début, d'une manière impeccable ; mais tel n'est pas le cas.

La seconde école considère les objets en eux-mêmes et les étudie — ou demande à les étudier. Elle les suspectait si peu au début, que nombre de ses tenants ont d'abord plus ou moins admis l'authenticité des séries glozéliennes. On le leur reproche à tort aujourd'hui. Partis d'horizons différents et ayant suivi des voies indépendantes, les partisans de la seconde école, préhistoriens, spécialistes dans l'étude du terrain, épigraphistes, ont tous été conduits par leurs investigations à reconnaître une masse imposante de pièces fausses.

La même question de méthode a soulevé, en 1872-1877, les discussions sur les *Moabitica* ou antiquités soi-disant trouvées dans le pays de Moab. Le gouvernement prussien, qui avait acquis un premier lot de 1.700 pièces, envoya sur place un délégué pour mener des fouilles de contrôle et vérifier si les tablettes à inscriptions, les statuettes et vases en terre cuite, qu'on disait provenir du pays de Moab, s'y trouvaient réellement. A trois reprises le délégué prussien entreprit des fouilles et retira de ses mains, dans un terrain qui ne lui parut pas remanié, tablettes, statuettes et vases en terre cuite. Le consul d'Allemagne à Jérusalem fit à son tour la même expérience, qui réussit parfaitement. Cependant, on sut, quelques années après, qu'un simple Arabe, sans instruction, Selim el Quari, avait fabriqué de ses mains à Jérusalem toutes ces pièces et toutes ces inscriptions. Dès le premier jour, Clermont-Ganneau avait décelé le faux en s'appuyant sur l'épigraphie.

L'habileté des faussaires rend de plus en plus difficile le métier d'archéologue. On peut le constater sans verser dans l'excès qui pousse à tout suspecter. Ce dernier état d'esprit n'est pas le mien, puisque j'ai sur la conscience d'avoir publié jadis un objet faux, imitation en terre cuite d'un poids bilingue assyrien et araméen. Je l'avais acquis à la vente d'un savant étranger. En 1908, je le montrai à M. Salomon Reinach en lui confiant mes doutes.

« Pourquoi, me dit-il, voulez-vous qu'on se soit amusé à fabriquer une pièce pareille ? Faites-moi un article que je publierai dans la *Revue Archéologique*. »

Ce qui fut dit fut fait ; mais l'objet n'en demeura pas moins faux, ni moins vive mon admiration pour le savant directeur de la *Revue Archéologique*.

J'ai, personnellement, si peu la hantise du faux que, récemment, j'ai déclaré authentique une inscription phénicienne gravée sur la statue du pharaon Osorkon I<sup>er</sup>, bien que cette inscription ait été considérée comme fautive depuis près de vingt ans.

A cette occasion, j'ai pris mes responsabilités, d'abord en publiant le texte phénicien dans la revue *Syria*, puis en faisant acquérir le monument par le musée du Louvre. Est-ce trop demander qu'on en use de même avec les textes de Glozel et que ceux qui affirment leur authenticité les publient dans la *Revue Archéologique* et les fassent acquérir par le musée de Saint-Germain ?

RENÉ DUSSAUD.

(*Le Temps* du 13 nov. 1927.)

### L'opinion de M. Marcellin Boule (1)

M. Marcellin Boule reçut, voici environ deux années, la visite du docteur Morlet, qui l'entretint de ses fouilles de Glozel. Le professeur au Muséum encouragea son visiteur, lui donna des conseils, lui indiqua d'autres savants qu'il aurait profité à consulter, et, comme le docteur Morlet faisait état, dans

(1) Extrait d'une interview de M. Boule par M. Jean Lefranc.

la conversation, de sa documentation encore insuffisante, il l'aïda à la compléter en ajoutant : « Travaillez, faites comme nous tous, car vous avez bien raison de vouloir garder la paternité de votre entreprise. »

Invité par le docteur Morlet à visiter Glozel, M. Marcellin Boule lui répondit qu'il ferait volontiers ce voyage. Par la suite, il en fut empêché : un deuil et d'autres engagements le retenaient à Paris.

Cependant, on parlait de plus en plus de Glozel dans les milieux scientifiques, et M. Marcellin Boule n'entendit pas sans surprise affirmer que le gisement était de nature à renverser les faits les mieux établis de la chronologie préhistorique, notamment la date finale de l'âge du Renne. Il demanda donc au docteur Morlet de lui montrer une pièce capitale à cet égard : certain galet portant, gravée, l'image d'un renne. Le docteur Morlet s'empressa de venir à Paris avec le précieux document. Quand M. Marcellin Boule eut la pièce en mains, il dit au docteur Morlet : « M'autorisez-vous à la nettoyer ? »

Le docteur Morlet hésita, puis enfin consentit qu'une petite partie de la surface du galet fût débarrassée des impuretés qui la recouvraient. M. Marcellin Boule pratiqua donc l'opération, avec de l'eau et une simple brosse à dents, sur environ un centimètre carré de l'objet, qu'il plaça ensuite sous le microscope, priant même le docteur Morlet de mettre à son tour l'œil à l'appareil. Avec une aiguille, M. Marcellin Boule souleva une sorte d'enduit qui demeurait encore au creux d'un trait de la gravure.

« Cela, dit-il, c'est de la gélatine ; c'est probablement de la colle forte. »

Et le fond du trait apparut alors d'une couleur plus claire que la surface de l'objet. Au dos du galet, M. Marcellin Boule fit en outre une légère incision avec son aiguille, et le trait ainsi obtenu fut de la même couleur que le trait qui venait d'être examiné.

« Votre galet est faux », conclut M. Marcellin Boule.

Et il montra à son interlocuteur, dans l'ouvrage populaire de zoologie de Brehm, l'illustration qui avait pu, qui avait dû servir de modèle.

« Ah ! s'écria le docteur Morlet en se retirant, si cette pièce est fautive, c'est donc que toutes les autres sont fautes ! »

Depuis lors, le docteur Morlet écrivit plusieurs fois à M. Marcellin Boule et toujours en le pressant de venir à Glozel pour se livrer à une exploration du gisement.

M. Marcellin Boule ne se charge évidemment pas d'expliquer comment la fraude a été perpétrée ; il lui semble pourtant qu'on n'a rien fait de ce qu'il fallait pour le savoir. Qui sait si des investigations, non scientifiques, mais ingénieuses et résolument conduites, n'auraient pas donné de résultat ? Mais un trop long temps s'est écoulé ; maintenant, le fraudeur se méfie, se garde, s'entoure de mille précautions.

Le certain, pour M. Marcellin Boule, c'est que le galet qu'il a soumis à l'épreuve du microscope est faux. Il ne saurait, scientifiquement, affirmer autre chose. Toutefois, à son jugement, la sincérité du docteur Morlet ne saurait être mise en doute :

« Je le tiens pour un galant homme », nous a-t-il dit.

Et même, M. Marcellin Boule, qui déplore que certaines approbations aient contribué à maintenir le docteur Morlet dans son erreur, déplore également que certaines critiques adressées au fouilleur de Glozel n'aient pas toujours été justifiées par un examen sérieux des données du problème.

(Le Temps du 16 nov. 1927.)

JEAN LEFRANC.

### Déclarations de M. Vayson de Pradenne

Au printemps 1927, à la suite des affirmations d'authenticité données depuis quelques mois par un certain nombre de savants, dont quatre membres de l'Institut (MM. S. Reinach, Espérandieu, Depéret et Loth), le scepticisme qui avait accueilli les premières trouvailles de Glozel avait un peu disparu et surtout s'était tu.



Personnellement, ayant dû négliger la préhistoire depuis deux ans, je ne savais à peu près rien des fouilles du docteur Morlet, quand sur les conseils de MM. Boule et S. Reinach, je partis pour Glozel. J'étais vraiment sans idée préconçue.

Ma première visite eut lieu le 22 juin, et, ce jour-là, je vis seulement la collection Fradin et l'emplacement des fouilles, car le docteur Morlet m'avait écrit qu'il ne pouvait me recevoir à cette époque.

Dès le premier abord, j'aperçus, sur des objets en os, des caractères de fausseté typiques. Pensant qu'il y avait, comme cela se voit souvent, un mélange de vrai et de faux, j'examinai soigneusement l'ensemble de chacune des séries : os travaillés, pierres polies ou éclatées, céramique et briques à inscriptions. Dans chacune, je reconnus les caractères d'un travail de faussaire moderne, peu expérimenté.

Ainsi, pour les os, on voyait par endroits des traces fort nettes de larges enlèvements qui ne pouvaient provenir que d'outils de métal : des coups de couteau ; sur d'autres apparaissaient des coups de râpe et leur ensemble, homogène comme genre de travail, était disparate comme patine et comme conservation, alors que provenant d'une couche unique, il aurait dû être homogène.

Les pierres polies, simples galets de schiste tendre, portaient les traces toutes fraîches d'un travail récent et maladroit. On voit même, sur certaines photos données par le docteur Morlet (fasc. III, fig. 11), apparaître les stries de coups de râpe qui, en aucune façon, ne peuvent être attribuables à des outils de pierre.

Quant aux silex taillés, à part une lame néolithique, comme on en trouve partout en Bourbonnais, ce n'étaient que d'informes esquilles de cassure récente, sans trace de patine ; sur une ou deux, un petit écrasement des bords avait accentué une ressemblance fortuite avec une pointe de flèche.

La poterie, à peine cuite, était invraisemblable au point de vue possibilité de résistance dans un terrain humide et à peu de profondeur pendant un nombre d'années important. En outre, les détails des incisions du décor et des signes révélaient, sur certaines, l'emploi du métal.

Tous ces objets avaient d'ailleurs en commun le caractère d'être inaptes à tout usage pratique.

Au point de vue technique pur, l'ensemble était donc inadmissible.

Je rentrai à Paris et rédigeai ma première note. Puis, voulant me faire une opinion complète sur tous les points, je retournai voir le docteur Morlet, après avoir pris rendez-vous, les 11 et 12 juillet. L'examen de sa collection me montra les mêmes indices que celui de la collection Fradin.

L'après-midi, avec l'autorisation du docteur Morlet, je pus fouiller, avec le jeune Fradin, dans la partie réputée la plus riche du gisement, la tranchée ouest. Deux galets gravés furent mis à jour par M. Fradin et par moi, sans que je pusse remarquer aucune trace nette dans le terrain argileux et non remanié. Mais, tout à coup, comme je sondais la paroi de la tranchée, précautionneusement, avec la pointe de mon couteau, celle-ci rencontra un corps dur, et mon initiateur aux fouilles glozéliennes me prévint qu'il devait y avoir quelque chose. Dûment prévenu, je sectionnai proprement la terre à cet endroit et vis apparaître un petit cercle d'aspect un peu différent : en le tâtant à la pointe du couteau, je m'aperçus que l'argile y était beaucoup moins compacte qu'à côté. Je sectionnai un peu plus avant, constatai le fait à nouveau et arrivai ainsi, en quelques centimètres, à un galet gravé placardé verticalement contre la terre dure. Je venais, sans erreur possible, de découvrir comment le galet avait été introduit dans le terrain : on avait creusé dans la paroi de la tranchée un petit conduit à peu près horizontal, placé le galet au fond et rebouché en tassant de l'argile. Mais comme ce travail avait été effectué dans la partie basse de la tranchée, là où la couche argileuse est plus dure, il avait laissé des traces que je n'avais pu saisir dans les cas précédents.

Ayant constaté le fait, j'allai sonder le terrain à côté d'une des tombes. En dégarnissant un peu sur le côté l'une des pierres d'entrée, je découvris

un vide qui existait entre la murette latérale de la pseudo-tombe et l'argile. On a cherché, pour me réfuter, des explications baroques de ce fait. Il n'y a qu'une explication possible. La tombe a été creusée comme un petit boyau de mine et garnie de pierres qui, naturellement, n'ont pu s'appliquer exactement contre la terre formant les parois du boyau. Une petite murette de chaque côté et des dalles s'appuyant sur elles et s'arc-boutant en château de cartes, l'une sur l'autre, à la partie supérieure, constituent toute la construction. La naïveté du fraudeur a été jusqu'à négliger de remplir la tombe de terre et même de garnir les joints des pierres. On voit sans peine à quel point il est invraisemblable que de telles constructions à pierres sèches soient restées ainsi intactes et vides à 20 ou 30 centimètres sous terre pendant des milliers d'années, dans un sol constamment traversé d'eau, jadis couvert de bois et récemment défriché. Là-dedans, on avait fourré des collections complètes d'objets glozéliens, le travail de tout un hiver probablement.

Revenant à Vichy, je fis part de mes constatations au docteur Morlet, chez qui je constatai une inébranlable confiance en son gisement. Il m'offrit des 'ouilles de contrôle que nous fîmes le lendemain : « Vous choisirez, me lit-il, un carré de terrain vierge où vous voudrez et vous fouillerez seul avec votre ami. »

Je choisis un carré de terrain, à quelques mètres de la tranchée ouest où j'avais fouillé la veille. Nous ne trouvâmes rien. Puis, allant dans la tranchée ouest elle-même, je fis, devant le docteur Morlet, l'expérience suivante : après avoir enlevé, sur 0 m. 70 de largeur et 0 m. 20 d'épaisseur de la paroi, zone « truffée » qui fournit deux galets, l'un orné, l'autre coloré de rouge, je poussai une petite tranchée de 1 m. 50 de long dans la direction des fouilles sans découvrir le moindre objet glozélien.

Mis ainsi en présence des faits, le docteur Morlet, qui avait été jusqu'alors aimable avec nous, devint violent et acerbe. Je ne le suivis pas dans cette voie et, à mon retour à Paris, publiai ma deuxième note qui parut avec la première dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, vers le 20 juillet, et un peu plus tard dans *L'Anthropologie*.

Enfin, pour compléter mon étude de la question, j'entrepris de faire l'historique détaillé des fouilles et des trouvailles depuis le début. Tout s'éclaira et la difficulté d'admettre qu'une fabrique de faux ait pu surgir brusquement au fond des montagnes de l'Allier disparut devant la constatation de l'apparition graduelle et d'abord très lente des diverses catégories d'objets. J'écrivis alors ma « Chronologie de Glozel ». Voici les principaux faits qui y sont mis en évidence :

1<sup>re</sup> *Apparition graduelle des trouvailles* : pendant la première période du 1<sup>er</sup> mars 1924, début des fouilles, au mois de juillet, époque à laquelle vinrent pour la première fois des membres de la Société d'émulation du Bourbonnais, dont M. Clément, instituteur, on ne trouva que des débris de creusets de grès, de briques et d'éléments vitrifiés provenant du four de verrier.

*Deuxième période*. — M. Clément vint régulièrement à Glozel, où fouillait le jeune Fradin qui, sous sa direction, s'initiait à l'archéologie. Jusqu'au mois d'octobre, rien que du four de verrier. En octobre, premier objet faux : un galet de schiste avec trois signes gravés rappelant une rondelle avec des signes analogues que possédait M. Clément. Puis, deux ou trois objets de même nature (fausses haches avec signes) et, en janvier 1925, apparaît la première brique à signes. C'est une des briques du four de verrier, mais sur laquelle on « n'avait pas remarqué » les lignes d'écriture gravée. On spécule donc pour tromper le public sur une équivoque en disant que la brique a été trouvée en mars 1924.

*Troisième période* (depuis la venue du docteur Morlet, avril-juin 1925). — Le docteur Morlet donna 200 francs pour continuer les fouilles et promit « davantage si on trouvait davantage ». Deux jours après, il avait la première poterie glozélienne, sorte de vase informe, en pâte grossière et mal cuite. Le reste suivit, chaque catégorie d'objets apparaissant à son tour.

2° *Perfectionnement de la technique dans chaque catégorie d'objets.* — Ce perfectionnement graduel et très considérable peut être constaté d'après les publications mêmes du docteur Morlet. J'ai mis la chose en évidence pour les poteries en particulier.

3° *Les sources d'inspiration des trouvailles sont visibles.* — On avait déjà reconnu le renne du livre de Brehm dans le premier renne gravé de Glozel. J'ai montré que l'inscription qui l'accompagne, le STX, est celle qui figure sur la rondelle de schiste de M. Clément, déjà prototype du premier faux glozélien. De même, les haches à signes ont leur origine dans la collection de M. Clément. Les vases à visages sont inspirés des urnes d'Hissarlik, que figurait Déchelette dans son manuel, etc.

Il ne restait guère qu'une catégorie échappant, pour partie, à cette recherche d'origine : les idoles *bisexuées* dont M. S. Reinach tire grand argument, car elles sont inconnues en archéologie préhistorique. Depuis trois jours, je crois bien avoir la source. Elle est dans une figure de la *Revue gynécologique obstétricale et pédiatrique* de novembre 1925 (fig. 4) reproduisant un faux hermaphrodisme, d'après Simpson, et que l'on peut comparer avec celle du *Mercur de France* du 15 octobre 1927 (fig. 3). Il y a des analogies trop caractéristiques pour être accidentelles.

Ainsi, dans toutes les voies qui m'étaient ouvertes, étude des objets, étude des fouilles et de la construction des tombes, étude chronologique de l'affaire, j'ai trouvé, tantôt des preuves manifestes, tantôt des présomptions graves, contre l'authenticité du gisement. Seule la voie de l'épigraphie m'était fermée. On sait ce qu'y a trouvé M. Dussaud.

VAYSON DE PRADENNE.

(*Le Temps* du 20 nov. 1927.)

### L'opinion de M. Depéret

Monsieur le directeur,

Vous avez bien voulu me demander de résumer pour les lecteurs du *Temps* mes raisons d'admettre l'authenticité de l'outillage néolithique de Glozel, pour les objets en pierre et en os, la céramique, l'écriture.

J'ai été l'un des premiers préhistoriens, à la suite de mes confrères de l'Institut, MM. Salomon Reinach, Espérandieu, et de M. Van Gennep, à admettre cette authenticité et l'âge ancien du gisement de Glozel. De longue date, j'ai pris l'habitude, contrairement à la plupart des adversaires de Glozel, de ne parler que des gisements que j'ai vus et fouillés moi-même. Aussi, en septembre 1926, suis-je allé à Glozel, où j'ai pratiqué à deux reprises, dans un terrain choisi par moi, des fouilles personnelles, — la première, avec mon collègue en géologie, M. Viennot ; la deuxième, en compagnie de M. de Varigny. A la base de la terre végétale, de 0 m. 30 d'épaisseur, j'ai trouvé un fragment de grand vase en grès visiblement vitrifié qui dénotait l'existence à Glozel d'une civilisation d'âge indéterminé, mais relativement récente et superposée à celle du niveau néolithique. Ces débris de poterie très particulière se rencontrent fréquemment à la limite de la terre végétale et de l'argile jaune sous-jacente. A la même époque doit être rapporté le foyer avec creuset en grès contenant du verre fondu qui a été la cause de l'hypothèse inexacte de l'interprétation de la première tombe ovulaire comme un four de verrier. J'insiste donc sur ce fait, encore peu mis en lumière, de la superposition à Glozel — fait fréquent en préhistoire — de deux civilisations nettement distinctes.

Plus bas, dans l'argile jaune, tendre, qui contient à la profondeur moyenne de 0 m. 60 à 0 m. 70 la couche archéologique, j'ai recueilli dans l'argile vierge de tout remaniement, entre autres objets, un beau fragment de tablette à inscriptions alphabétiques enserré dans une trame de racines et de radicales d'arbustes aujourd'hui disparus. Cette observation est, à mon avis, décisive et implique à elle seule d'une manière irréfutable

l'authenticité de la tablette et, par suite, de l'écriture glozélienne. Pour penser autrement, il faudrait supposer qu'un faussaire aurait préparé le terrain en y introduisant des objets il y a au moins vingt ans, temps nécessaire à la croissance et au développement des racines qui entouraient la tablette. L'énoncé seul de cette hypothèse permet d'en saisir l'absurdité.

En 1927, j'ai fait une troisième fouille en compagnie du docteur Arcelin et de M. Djørn, du musée d'Oslo, et recueilli dans l'argile intacte une pendeloque en pierre, un poinçon en os, un galet avec gravure d'un petit bœuf, enfin un galet de roche dure avec lettres gravées de l'alphabet glozélien. Peu après nous, d'autres préhistoriens, le docteur Mayet, le professeur portugais Mendès Corrêa, M. Peyrony, M. Solignac, le professeur roumain Trafali, M. Vergne, ont pratiqué des fouilles et recueilli de multiples objets néolithiques, ainsi qu'un petit galet et un anneau de schiste avec lettres glozéliennes. Tous ces savants, entraînés aux fouilles préhistoriques, ont apporté, comme moi-même, un témoignage formel en faveur de l'authenticité des pièces trouvées par eux, tant pour les objets en pierre et en os que pour l'écriture.

Une deuxième preuve d'authenticité résulte du fait que l'écriture de Glozel est maintenant connue dans nombre de localités de l'Europe occidentale.

Parmi les documents signalés, les uns sont un peu plus récents que ceux de Glozel, telles les plaques de pierre avec lettres gravées du dolmen d'Alvao (Portugal) ; d'autres sont sensiblement contemporains (disques de schiste, du département de l'Allier ; à Sorbier, aux Berthelots, à Blenières) ; d'autres enfin sont plus anciens, comme les écritures magdaléniennes de la grotte de Montespan-Ganties, de Gourdan, de la Madeleine, de Lacave, de Rochebertier. Ainsi l'écriture glozélienne pousse une racine profonde dans le magdalénien époque terminale des temps paléolithiques, et s'est continuée jusque vers la fin du néolithique. Il est impossible, dans ces conditions, d'admettre que cette écriture ait été inventée à Glozel pour les besoins de la cause.

J'arrive enfin aux objections produites contre l'authenticité du gisement de Glozel. La demi-douzaine de préhistoriens et d'historiens qui se sont prononcés contre Glozel sans y avoir fouillé, sauf un seul, — je ne nommerai personne, ne voulant pas faire de polémique personnelle, — ont produit un très petit nombre de faits et surtout des arguments d'ordre moral et psychologique sans valeur scientifique.

J'examinerai seulement les faits :

1° *Introduction d'objets par tunnels pratiqués sur la paroi latérale des tranchées.* — Le seul fait invoqué d'observation d'un de ces tunnels s'explique aisément, soit par une racine pourrie, soit plutôt par une galerie de taupe (très abondantes dans ce terrain), remblayée plus tard par de l'argile plus molle.

2° *Présence d'un vide entre la dalle latérale d'une tombe et la paroi argileuse.* — Ce vide, où l'on pouvait, paraît-il, introduire la main, s'explique facilement parce que les éléments du dallage de la tombe remontent jusque près de la surface, au contact de la couche de terre végétale ; l'eau de pluie, après avoir traversé cette couche perméable, a ruisselé le long des pierres en dissolvant peu à peu des parties d'argile qui ont été entraînées dans la tombe par les espaces libres entre les dalles et ont recouvert les objets votifs de l'épaisse couche de boue argileuse molle constatée en vidant ces tombes.

3° *Manque de patine des sillons du dessin d'un cervidé gravé sur un galet de roche dure.* — Tous les géologues savent que la patine provient de l'oxydation des sels de fer et de manganèse par l'eau de pluie ou d'altération superficielle par l'acide carbonique. Ils savent aussi que cette oxydation est d'autant plus intense et plus rapide que le terrain est plus perméable. Or, à Glozel, l'argile jaune qui contient les objets néolithiques est absolument imperméable à la circulation des eaux souterraines. Il en résulte que, le plus souvent, les pièces de Glozel sont très peu patinées ou même pas patinées du tout. Pour le cas du dessin incriminé, la patine du galet ramassé

dans une rivière ou même dans un dépôt d'alluvions anciennes est de date très antérieure à son utilisation par les Glozéliens. Il en résulte une différence notable entre la patine déjà ancienne de la surface du galet et celle du fond des traits de la gravure. Beaucoup d'autres gisements préhistoriques présentent des faits analogues.

Il ne reste donc rien des faits annoncés par les détracteurs de Glozel. Quant aux déductions psychologiques qui les accompagnent, elles dénotent, chez leurs auteurs, une imagination très vive, mais sans aucune portée scientifique.

CHARLES DEPÉRET.

### Rapport de la Commission

Comme nous l'avions espéré, le rapport de la Commission internationale, nommée par le Bureau de l'Institut international d'Anthropologie, vient de paraître (1), au moment même où je corrige les épreuves des pages précédentes. C'est un document de 30 pages, trop long pour être reproduit ici intégralement. Je vais le résumer en reproduisant littéralement les passages les plus importants.

La Commission se réunit à Vichy le 4 novembre 1927.

Le lendemain, à midi, elle se rendit à Glozel pour commencer des fouilles. En arrivant, elle « eut une impression défavorable en constatant le manque de méthode et de suite dans les travaux. On ne voit, à Glozel, qu'un terrain bouleversé au hasard, comme s'il avait été criblé de trous d'obus ».

La Commission décida de commencer ses travaux dans la tranchée Ouest et d'y reprendre le front des fouilles antérieures de M. le docteur Morlet. Une première coupe verticale lui permit de reconnaître trois couches de terre différentes qu'elle numérotait, *de bas en haut*, 1, 2, 3. La couche 1 est composée d'argile très compacte, résistante, jaune, parfois un peu rosée, archéologiquement stérile. La couche 2 est formée d'une argile fortement arénacée, perméable, peu compacte, sans trace de stratification intérieure. Son épaisseur varie de 0 m. 25 à 0 m. 35. La couche 3, supérieure, est un humus gris-noir, peu compact, arénacé et perméable, provenant des décompositions organiques. Son épaisseur est en moyenne de 0 m. 30.

Au cours de la première fouille, la Commission fit diverses observations. Elle constata notamment la présence, dans la couche 2, et même dans la couche 1, de parties plus noires, très irrégulières, avec charbons de bois de faibles dimensions. « Ces fragments de charbons ne marquent nullement, dans les lieux où la Commission a travaillé, la présence d'un habitat humain, d'une station, au sens archéologique des mots ». Ils proviennent probablement du travail — « qu'on reconnaît à chaque instant » — des animaux fouisseurs « entraînant dans leurs galeries les débris charbonneux qu'en particulier l'incendie des ronces et des broussailles avait laissés en surface ».

Le lendemain, dimanche 6 novembre, la Commission se divisa en

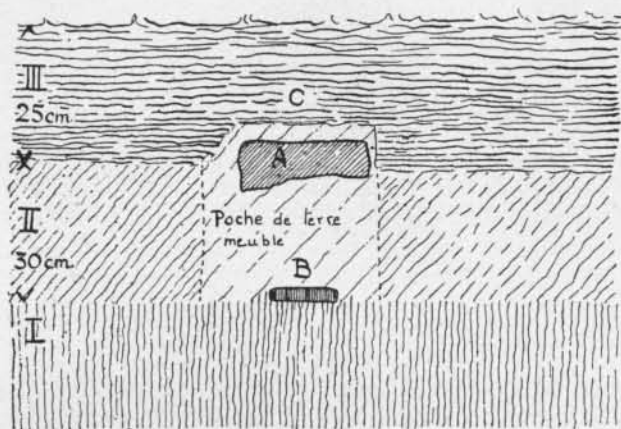
(1) Supplément à la *Revue Anthropologique*, n°s 10-12, 1927.

deux équipes qui devaient se réunir pour chaque constatation importante ; l'une continua à explorer la tranchée Ouest par coupes verticales ; l'autre reprit, dans la partie Est du terrain, une fouille abandonnée jadis par le docteur Morlet, qui n'y avait rien trouvé.

La première équipe « rencontra bientôt, vers la base de la couche 2, un galet plat ovalaire gravé, reposant presque verticalement sur sa tranche ».

Le lendemain matin, lundi, 7 novembre, la Commission fit une observation d'une très grande importance :

« La veille au soir, au moment d'arrêter les travaux, on avait remarqué dans la tranchée Ouest, à la base de la couche 2, une poche de terre plus meuble dans laquelle le grattoir enfonçait sans résistance. D'après les cons-



Coupe d'une partie de la tranchée Ouest montrant la disposition des terres au-dessus de la brique.

A, bloc de pierre. — B, brique. — C, motte au dessus de la poche de terre meuble.

tations signalées par M. le docteur Morlet et autres observateurs, c'était dans de telles poches de terre que l'on pouvait s'attendre à rencontrer des objets. De fait, presque aussitôt, immédiatement derrière un repère-témoin disposé la veille et retrouvé en place, on découvrit deux petits objets en os (inventoriés n<sup>os</sup> 9 et 10).

« Peu après cette découverte, on remarquait, dans une autre partie de cette même tranchée Ouest, que l'on arrivait dans une autre grande poche de terre plus meuble.

« Une coupe verticale bien nette du front de fouilles mit en évidence qu'une partie du plan inférieur de la couche 3, parfaitement distinct de la couche jaune 2 sous-jacente et très nettement délimitée, était plus haute de 8 à 10 centimètres que l'ensemble du plan inférieur de cette même couche 3 ; ou, si l'on veut, que la couche jaune 2 pénétrait, par un relief parfaitement accentué de pareille dimension, dans la couche 3. Les parois limitant verticalement les deux couches, surtout la paroi de droite, étaient franches, sans aucune compénétration de leurs éléments respectifs ; aucun travail de malaxage par les racines ou les animaux fouisseurs ne se manifestait. (Voir fig.)

« Cette netteté des parois, bien visible dans la coupe de la tranchée, se poursuivait en biais, à l'intérieur, vers la droite, sur une profondeur de 15 à 18 centimètres. Une motte de terre végétale, enlevée d'un seul bloc à la base de la même paroi droite, permit de voir la régularité des plans juxtaposés des deux couches verticales aussi nettement séparées que les feuillets d'un livre.

« L'ensemble donnait l'impression qu'une motte de terre (C) avait été enlevée, comme à la bêche, puis, après dépôt des objets, remise en place. La différence de niveau s'expliquerait par la présence dans la fosse, ainsi préparée, des objets qu'on y avait déposés et qui remplissaient une partie de la cavité. De ce fait, la motte remise en place ne pouvait plus raccorder ses plans avec ceux de la surface environnante. Cette opération a dû être faite à une date assez récente sans doute, en tout cas non ancienne, puisque, répétons-le, toutes les forces naturelles n'avaient encore troublé en rien la juxtaposition des éléments des deux parois en contact.

« De plus, les labours de 1918 et 1924 auraient pu, à la rigueur, respecter cette disposition, mais le défrichage et le défonçage, opérés il y a trente ou trente-cinq ans, n'auraient pu laisser subsister cette dénivellation.

« Sous ce que nous appelons ici la motte C se trouvait une cavité nette, à surface parfaitement horizontale, de terre jaune si meuble qu'on pouvait facilement l'enlever à la main. Seules, de petites radicelles, comme il s'en forme rapidement sous chaque touffe d'herbe, s'y rencontraient. Dans cette terre meuble reposait, à 3 ou 4 centimètres au-dessous de la terre grise de la couche n° 3 et séparé d'elle par une bande très régulière à surfaces nettes de terre jaune, un assez gros bloc de pierre granitoïde à angles vifs, de 25 centimètres sur 12 environ et 8 à 10 centimètres d'épaisseur, posé de champ (A). Cette pierre ne portait aucune marque de travail. Elle ne conservait presque aucune trace de la terre dans laquelle elle reposait.

« En continuant à vider cette cavité, on rencontra à la base de la couche 2, au contact de la couche 1, une « brique » (B) (inventoriée n° 11) extrêmement molle, qu'un léger coup de grattoir érafla. Posée à plat, elle portait, ainsi qu'on le constata plus tard, sur sa face supérieure, des signes alphabétiques.

« Etant donné la technique spéciale de dégagement et d'enlèvement de ce genre d'objets à Glozel, M. le docteur Morlet fut prié de procéder au dégagement de cette brique, et M. E. Fradin de l'enlever avec une bêche.

« La brique extraite fut déposée à l'air pour sécher et, le soir, avant le départ, scellée sur la bêche même qui avait servi à l'enlever, et laissée à Glozel. On procéda le lendemain à son décapage.

« Cette disposition de l'ensemble des terres au-dessus de la pierre et de la brique nous oblige, nécessairement, à admettre un enfouissement par le haut de ces objets, *postérieurement à la formation de la couche végétale* et, répétons-le, à une date qui, certainement, n'est pas ancienne. A la surface du champ, un trou aurait été creusé, avec enlèvement préalable d'une motte de terre végétale bien découpée sur un côté ; puis, après dépôt des objets, rebouché et fermé par la motte remise en place ; pour faire disparaître toute trace à première vue, il eût alors suffi, le sol ayant bien été nivelé, piétiné un peu, que les pluies, la neige, le gel, puis la sève printanière exerçassent leur action. »

Dans l'après-midi du même jour, la tranchée Ouest ne livra plus rien. Mais la couche 2 de la tranchée Est donna encore un objet en os et un anneau plat de schiste.

« La position presque verticale de cet objet [l'anneau plat], comme celle du galet n° 7 [trouvé la veille], ne peut guère s'expliquer que par une habile pénétration par le haut, sans enlèvement nécessaire préalable de la terre végétale.

« La Commission, se considérant comme suffisamment éclairée, décida alors d'arrêter les travaux de fouille.

« La Commission a exploré dans ces trois jours de fouille extrêmement minutieuse une surface d'environ 10 mètres carrés, en dehors des sondages faits à l'extérieur de l'enceinte.

« Au cours de ces travaux, la Commission avait jugé bon de faire une expérience : un trou horizontal de 15 à 20 centimètres de profondeur et de 6 à 7 centimètres cubes de diamètre avait été creusé en pleine couche 2 : un caillou fut déposé au fond. La terre d'extraction, rejetée dans le trou à la volée, fut ensuite tassée et bourrée. Or, quelques instants après, en recherchant le caillou, il fut absolument impossible de constater aucune trace de l'enfouissement.

« Cette expérience prouve qu'on ne peut pas, sous prétexte qu'on ne remarque aucun remaniement de la terre, rejeter l'hypothèse de l'introduction, horizontalement et sur une profondeur limitée, d'objets dans la couche 2. »

Suivent d'autres observations que je ne puis reproduire ici, faute de place. Je citerai encore un passage de cette partie du rapport :

« On a, par ailleurs, — et cela est particulièrement clair, nous l'avons vu, pour la brique, — l'impression que ces objets ont été enfouis, et que cet enfouissement aurait été effectué au hasard. Il ne peut donc pas être question, encore une fois, d'avoir devant soi une station proprement dite, un habitat, un horizon archéologique précis, comme ceux que fournissent aux observateurs les fouilles pratiquées dans une caverne, dans un abri sous roche, par exemple, ou un habitat en surface comme en présentent les fonds de cabanes.

« Les deux objets en céramique étaient en parfait état de conservation. Les cassures de l'« idole » étaient fraîches et provenaient de sa chute lors de l'extraction. Malgré leur fragilité et leur plasticité extrêmes, ils ne portaient aucune trace des agents destructeurs nombreux qui auraient dû les affecter, surtout s'ils étaient là depuis des millénaires : racines des arbres, qui existaient, il y a trente ou trente-cinq ans, action des animaux fouisseurs, que l'on trouve parfois active dans les couches 2 et 3, poids des terres, phénomènes de retrait et de dilatation suivant l'état de dessiccation ou d'humidité du sol ; une telle constatation et de telles déductions conduisent donc à croire à un enfouissement assez récent.

« M. le professeur Depéret pense que les divers objets ont été déposés sur le sol, puis abandonnés là et recouverts à la longue par les terres amenées du haut de la pente par les eaux de ruissellement : la base de la couche jaune meuble donnerait la date géologique de ce dépôt.

« Il n'est pas possible de s'arrêter à cette hypothèse. Comment admettre que les pièces que l'on découvre dans la terre à l'état pâteux : vases, briques à inscriptions, idoles, bobines, etc., exposées quelque temps à l'air n'aient pas été complètement détruites, soit par les gelées, soit par les pluies, soit par les eaux sauvages descendant la pente ? »

La Commission a aussi étudié les tombes ouvertes à Glozel par MM. le docteur Morlet et Fradin. Trois de ses membres s'introduisirent partiellement dans la plus grande de ces tombes, celle de l'Est. On lira dans son rapport l'exposé de ce qu'elle appelle « les difficultés d'interprétation de certains faits observés par elle. C'est d'abord une dépression très nette du sol, dans le grand axe de la tombe, incompatible avec l'antiquité d'un sol millénaire et même simplement séculaire. « L'on serait tenté de se croire en présence d'une terre assez récemment remuée, ce qui expliquerait en partie le tassement de la dépression. »



Une autre « difficulté d'interprétation » est que la tombe était en grande partie vide.

« Là encore, au cours des millénaires que comporterait l'hypothèse de l'interprétation néolithique, le seul travail des végétaux ou des animaux fouisseurs, ou même des vers de terre, aurait dû réussir à combler très rapidement toutes les cavités de cette « tombe ».

« Une cavité quelconque, fût-ce une boîte crânienne non brisée — construction presque hermétiquement close, en tout cas plus hermétiquement fermée que la « tombe » en question, — se remplit rapidement, même en terrain argileux compact, par infiltrations de particules terreuses très ténues.

« L'impossibilité d'expliquer ce vide dans la « tombe » est encore plus frappante quand on songe que cette « tombe » aurait été construite avant la formation de la couche 3. Dès lors, avec leurs troubles, quelques pluies auraient suffi à la combler.

« Ne peut-on pas établir un rapport entre ce vide de la « tombe » et la dépression qu'on remarque au-dessus d'elle, rapport nécessaire et expliquant tout, si l'on admettait, par exemple, que la construction de cette « tombe » ne remonterait qu'à quelques années ? »

Après avoir ainsi étudié le gisement, la Commission consacra la journée du 8 novembre à l'examen des objets recueillis antérieurement et conservés chez le docteur Morlet, à Vichy, et chez M. Fradin, à Glozel. Ici encore, je ne puis que résumer brièvement.

Au sujet des quelques *fragments de crânes humains*, la Commission déclare qu'ils offrent des particularités inexplicables et qu'il ne saurait être question ici de tombes à incinération.

Les *objets en os* présentent une gamme allant de l'os paraissant tout frais jusqu'à un certain degré de fossilisation. Un harpon, ayant perdu un petit éclat superficiel, laisse constater, sous sa patine, une teinte d'os moderne. « Sur un autre harpon, il est difficile de croire que les signes gravés ont pu être réalisés autrement qu'à la gouge. Ils présentent une coupe longitudinale en *nacelle* et une coupe transversale hémicylindrique franche. »

« De plus, ces os trouvés dans un tel milieu ne présentent aucune trace de morsures de racines, comme en porteraient, plus ou moins profondément marquées, la plupart des os qui auraient séjourné assez longtemps dans un milieu semblable. »

Des remarques analogues sont faites sur la *céramique*. « Seuls, deux briques et un vase portent les marques de racines qui les ont perforés ou s'y sont incrustées. Il s'agit là de racines de fougères *nécessairement récentes*, puisqu'elles n'ont subi qu'un commencement de décomposition, plus exactement, de dessiccation. Nous n'avons pas constaté, à l'intérieur de nombreux vases intacts, le chevelu de racines et de radicelles qui aurait dû tapisser leur paroi. »

Parmi les *objets en pierre*, les rapporteurs signalent que certains, « donnés comme des haches polies, avec ou sans signe gravé, ne sont ordinairement que de simples cailloux choisis pour leur forme triangulaire, auxquels on a donné un semblant de tranchant. Ce tranchant est fait assez maladroitement et avec une technique tout à fait différente de celle employée pour polir des haches néolithiques ou même

des galets arisiens du Mas d'Azil, travaillés au polissoir dormant. Ceux de Glozel, en effet, ont à peine été affûtés avec une râpe ou une lime maniée à la main en tous sens, peut-être même sur une meule tournante. Il semble difficile de croire que les « limes en grès » qui nous ont été présentées aient pu réaliser un tel travail ».

Les *galets gravés* ont également fait une mauvaise impression, notamment un exemplaire portant des piquetages à patine visiblement plus fraîche que celle de la gravure. Certains anneaux de schiste semblent avoir été taillés par éclats au couteau, comme du reste les bracelets et les anneaux en schiste de Montcombroux (Allier), auxquels on les a comparés et que l'on attribue à l'âge des métaux. Un harpon en schiste, patiné sur ses faces, ne l'est pas sous ses barbelures. Il donne aussi l'impression d'un objet taillé avec un outil en métal.

« Une remarque générale s'impose : les outils et les armes sont des objets pratiquement inutilisables (1). »

Au sujet de la *faune*, la Commission se demande « comment admettre que des ossements ou bois de Renne, ces derniers travaillés ou non, fassent complètement défaut dans cette « station », dont les habitants auraient cependant si bien connu cet animal qu'ils pouvaient en reproduire la silhouette ? ».

Après avoir rappelé que l'histoire de l'archéologie, comme celle d'ailleurs d'autres sciences, — pour toutes les époques, — a enregistré de nombreuses mésaventures (certaines gravures paléolithiques, âge de la corne en Suisse, vases et statuettes de Spiennes, vases moabites, etc., etc.), ce qui lui imposait « le devoir de s'entourer de toutes les précautions possibles » ; après avoir déclaré que ses membres « ne sont nullement misonéistes » et qu'en arrivant à Glozel ils se sont « dégagés de toutes les impressions qu'avaient pu leur suggérer les lectures d'articles émanant des partisans et des adversaires de Glozel ; qu'ils étaient décidés à ne se laisser guider que par les constatations qu'ils feraient, et qu'ils se sont fidèlement maintenus dans cet état d'esprit », la Commission termine son rapport par les phrases suivantes :

« En résumé, après avoir examiné toutes les données du problème, après avoir étudié le plus consciencieusement possible les éléments qui lui étaient soumis, après avoir longuement réfléchi à toutes les éventualités qui pouvaient se présenter, la Commission, dans ce prodigieux ensemble, retient certains objets : les fragments de haches polies et de silex, les tessons de poteries en grès, les matières vitreuses et les divers éléments de la fosse ovale du début de la découverte, lui semblent bien authentiques.

« La Commission n'exclut pas totalement l'hypothèse de l'introduction dans le gisement d'objets anciens ; ainsi, elle pourrait à la rigueur retenir, entre autres choses, quelques bobines et pièces en os qui ne donnent pas à la seule vue l'apparence d'objets faux.

(1) A propos de ces observations d'ordre technique, dont l'importance échappe trop souvent aux archéologues qui n'ont jamais fait de travail manuel, je dois ajouter que la *Revue Anthropologique* publiera, dans son prochain numéro (n° 1-3 de 1928), un rapport de M. Champion, chef technique des ateliers du musée de Saint-Germain, intitulé : *Observations sur les trouvailles de Glozel*.

« APPUYÉE SUR TOUTES LES CONSTATATIONS QU'ELLE A FAITES, SUR LES DISCUSSIONS SERRÉES QU'ELLE A EUES, LA COMMISSION, A L'UNANIMITÉ — AVEC LES RÉSERVES QUI VIENNENT D'ÊTRE FORMULÉES — CONCLUT A LA NON-ANGIENNETÉ DE L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS QU'ELLE A PU ÉTUDIER A GLOZEL. »

Suit, comme annexe, une *Déclaration de M. Peyrony*, où le conservateur du musée des Eyzies raconte sa première visite à Glozel, comment il avait été amené à adopter l'hypothèse de M. Camille Jullian et à considérer que gisements et objets ne lui paraissaient pas préhistoriques.

Voici les dernières lignes de cette « déclaration » :

« Donc, dans ma pensée, à ce moment-là, Glozel était authentique (par rapport à l'hypothèse Camille Jullian), mais pas préhistorique.

« Le premier jour des fouilles de la Commission n'a pas ébranlé ma conviction, mais nos découvertes subséquentes ont anéanti toute ma foi.

« J'avoue aujourd'hui que je m'étais trompé, et cela parce que je m'étais lancé dans une voie où mon imagination avait joué un plus grand rôle que ma compétence.

« Il ne m'en coûte nullement de le reconnaître, puisque c'est l'expression de la vérité. Puisse cet incident me servir de leçon !

Signé : « D. PEYRONY. »

Cette attitude, loyale et courageuse, honore un préhistorien aussi grand par ses découvertes que par sa modestie. Elle rappelle le célèbre *mea culpa* de Cartailhac à propos d'Altamira. On la rapprochera du fait suivant qu'on a pu lire dans *Le Temps* du 25 décembre 1927 :

« A la suite du rapport relatif au gisement de Glozel que nous avons publié hier, M. Salomon Reinach, président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et deux membres de cette compagnie, MM. J. Loth et le commandant Espérandieu, ont rédigé et signé la déclaration suivante :

« Il manquait, à la découverte admirable de Glozel, la consécration la plus haute : celle dont l'Inquisition romaine honora le génie de Galilée.

« A ce titre, la commission Begouen a bien mérité de la science et les soldats de la juste cause lui doivent des remerciements.

« Quant à elle-même et à son inspirateur toulousain, ils partageront, avec les commissaires de 1633, la seule immortalité qui soit à leur portée : celle du ridicule.

« S. REINACH, J. LOTH, ESPÉRANDEU. »

Quelle façon maladroite de maudire ses juges ! C'est bien le cas de dire : *Quos vult Jupiter perdere, dementat prius*. « On se demande, dit Paul Souday dans *Le Temps* du 26 décembre, de combien de points d'exclamation il faudrait faire suivre ce petit factum... A tout spectateur de sang-froid échappe absolument la ressemblance des Fradin avec Galilée, et des honorables enquêteurs avec Torquemada. Et le docteur Morlet a peut-être moins de génie que l'illustre Toscan, mais on a courtoisement reconnu sa bonne foi, loin de songer à le brûler vif. » On ne saurait mieux dire.

Depuis, des polémiques, sans portée scientifique et se réduisant souvent à des invectives, ont continué dans les journaux et, à la dernière heure, il semble que l'affaire soit bien près d'entrer dans une phase nouvelle, d'ordre judiciaire.

Dès leur première réunion à Vichy, les membres de la Commission décidèrent qu'ils « ne se prêteraient à aucune polémique postérieurement au dépôt de leur rapport ». Cette décision, pleine de sagesse, sera également celle de notre Revue, qui doit considérer comme close « l'affaire » de Glozel jusqu'au moment, tout au moins, où nous serons mis en présence de faits nouveaux, d'un caractère vraiment scientifique.

Parmi les victimes de cette lamentable histoire, la plus intéressante de beaucoup est notre science elle-même, qui a été discréditée aux yeux du grand public, lequel ne soupçonne pas que cette science est difficile entre toutes, qu'on ne peut y avoir accès sans une préalable et forte préparation.

M. BOULE.

---